

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 19 NOVEMBRE 1896

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

Rue Saint-Dizier, 51

—
1897

RAPPORT

DE

M. BICHAT, Doyen de la Faculté des Sciences

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1895-1896

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Le nouveau mode d'examen imposé aux candidats à la licence ès sciences, devant être appliqué pour la première fois en juillet 1897, nous avons dû, dès cette année, organiser nos cours de façon à fournir aux étudiants l'enseignement préparatoire aux divers certificats que nous sommes autorisés à délivrer. Ces certificats sont au nombre de 14 dont six pour les mathématiques, trois pour la physique, en y comprenant la minéralogie, deux pour la chimie et trois pour l'histoire naturelle. Certains cours nouveaux vont être inaugurés, parmi lesquels je citerai ceux d'analyse supérieure, d'algèbre supérieure, de géométrie supérieure et de physique appliquée. Ce résultat a pu être obtenu sans augmentation de personnel grâce au dévouement de beaucoup de mes collègues qui ont bien voulu se charger gracieusement d'un travail supplémentaire.

Avec le système des certificats, on est arrivé à donner satisfaction à un vœu que j'ai maintes fois exprimé dans mes rapports annuels et qui avait pour but d'obtenir une sanction des études de ceux qui, après avoir acquis des notions sérieuses de science pure, passent plusieurs années dans nos laboratoires avant de débiter dans la carrière industrielle. Jusqu'à ce jour, nos chimistes industriels devaient se contenter du diplôme qui leur était délivré, après trois années d'études, par les professeurs de l'Institut chimique ; ils ne jouissaient d'aucun des avantages réservés à leurs camarades pourvus de l'un des anciens diplômes de licencié ès sciences. Désormais, sauf en ce qui concerne le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire, ils seront placés sur le même pied. Pour la licence, le certificat de chimie appliquée aura la même valeur que l'un quelconque des certificats de sciences pures délivrés par la Faculté.

J'estime que cette réforme est très heureuse et qu'elle est de nature à nous attirer des élèves plus nombreux encore, au grand profit de notre Université et pour le plus grand bien de l'industrie nationale. Depuis longtemps l'Allemagne, où les écoles techniques pullulent, a compris tout le profit que l'on peut attendre de l'alliance de la science et de l'industrie. C'est aux efforts persistants faits dans cette voie qu'elle doit sa grande prospérité industrielle et l'influence considérable qu'elle exerce partout. Dans son remarquable rapport sur l'exposition de Chicago, notre collègue, M. Haller, a poussé un cri d'alarme qui, je l'espère, sera entendu. Il a montré comment certaines industries nées en France ou en Angleterre sont maintenant, pour ainsi dire, monopolisées par l'Allemagne qui inonde de ses produits le monde entier. C'est aux Universités, c'est à l'alliance intime des savants et des chefs de l'industrie, au nombre considérable de jeunes gens qui, dans les laboratoires ou dans les usines

trouvent, en même temps que le moyen d'assurer leur existence, les loisirs nécessaires pour faire des recherches d'ordre purement scientifique, que ce résultat est dû. Ici, à Nancy, nous avons fait, dans la mesure de nos forces, tout ce que nous avons pu pour remédier à la mauvaise organisation de nos Universités et grâce à des efforts persévérants, nous avons pu, déjà, obtenir quelques résultats.

Il n'est pas toujours facile de faire comprendre au gros public, aux conseils élus dont on réclame des subventions, comment des recherches de science pure peuvent avoir une utilité capitale pour le commerce ou pour l'industrie. Les industriels eux-mêmes, les plus directement intéressés cependant à notre prospérité, restent trop souvent encore, sourds à nos sollicitations. Quand nous avons commencé la campagne qui devait aboutir à la création de l'Institut chimique, nous avons acquis bientôt la triste conviction que l'on ne se doutait guère des services qu'un établissement de ce genre est appelé à rendre. Quand les plans furent dressés, on se récria sur les proportions du futur établissement que l'on jugeait exagérées et on ne manqua pas de nous prédire que la plupart de nos salles étaient condamnées à rester à tout jamais absolument vides. Heureusement, nous eûmes la bonne fortune de trouver au conseil municipal de Nancy et dans les conseils généraux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges une majorité intelligente qui voulut bien, malgré toutes ces prévisions de mauvais augure, avoir foi dans notre œuvre et encourager nos efforts. Les faits nous ont donné raison. L'Institut chimique a, aujourd'hui, fait ses preuves, le nombre des élèves augmente chaque année. Au début, en 1889-90, ils étaient 7 ; aujourd'hui il y en a 44 en y comprenant 11 élèves de l'Ecole de brasserie. Les laboratoires que l'on trouvait trop grands et trop nombreux sont devenus insuffisants. La valeur des chi-

mistes qu'on y forme est reconnue ; la bonne réputation de notre Ecole de chimie est, aujourd'hui, solidement établie.

Quelques bons esprits exprimaient la crainte que l'étude des sciences appliquées pût nuire à l'esprit de recherches d'ordre purement scientifique. Ici, encore, les faits montrent que cette crainte n'était pas fondée. Depuis la création de l'Institut chimique, il y a de cela sept ans, plus de 140 mémoires originaux ont été publiés par les maîtres et par les élèves et, dans le nombre, il y en a beaucoup qui ont une importance considérable si on les envisage seulement au point de vue purement scientifique. Y a-t-il vraiment d'ailleurs une distinction à établir entre la science pure et la science appliquée ? Je ne le crois pas. En réalité, il faut cultiver la science pour la science, sans trop se préoccuper de ses applications ; c'est encore, peut-être, le meilleur moyen de rendre ces applications nombreuses et fécondes. Tous les efforts que l'on fera pour rendre nos Universités plus prospères, pour augmenter le nombre des travailleurs dans nos laboratoires, pour multiplier le nombre des chaires, auront pour conséquence certaine le bon renom de notre pays et contribueront à la prospérité de nos industries nationales. Quel que soit le sujet de ses études, quel que soit le but qu'il poursuit dans ses investigations souvent lentes, toujours laborieuses, le mathématicien, le physicien, le chimiste ou le naturaliste travaille, en réalité, au relèvement du pays et à la fortune de tous.

Nos Universités qui, en apparence, sont seulement sources de science, sont aussi, par surcroît, sources de richesse. Espérons que les Chambres, en ce moment, hypnotisées par le désir de faire des économies, comprendront qu'il y a un chapitre du budget auquel on ne doit pas toucher, qu'on doit plutôt augmenter qu'amoindrir, c'est celui de l'enseignement supérieur.

Malgré les difficultés que nous avons rencontrées, nous avons fait beaucoup, dans ces dernières années, pour donner à la Faculté des sciences de Nancy tous les développements dont elle est susceptible, pour la maintenir au rang qu'elle doit occuper près de la frontière. Il nous reste encore beaucoup à faire. Nous devons tout d'abord construire l'Ecole de brasserie que nous avons créée, il y a tantôt quatre ans et qui a trouvé provisoirement l'hospitalité dans les locaux devenus insuffisants de l'Institut chimique. Pour cette œuvre nous avons fait appel aux industriels intéressés. Après quelques hésitations, ils ont bien voulu comprendre que la science française est capable de leur rendre d'aussi bons services que la science d'outre-Rhin et ils sont venus nous apporter, en même temps que leur appui moral, leur concours financier. Cet exemple mériterait d'être suivi par les autres industriels de la région ; ils y trouveraient certainement gloire et profit. Le succès de l'Ecole de brasserie montre combien les brasseurs ont eu raison d'avoir confiance en nous. Grâce, en effet, à l'habile direction de M. Petit, au désintéressement avec lequel il s'est voué à l'œuvre entreprise, au travail considérable qu'il a dû s'imposer par suite de l'insuffisance du personnel, l'Ecole de brasserie est en pleine prospérité : on se trouve, faute de place, dans la dure nécessité de refuser des élèves. Maintenant que l'Ecole a fait ses preuves, que son avenir paraît assuré, nous avons songé à l'installer dans un local distinct, approprié au but qu'elle poursuit, ce qui nous permettra de restituer à l'Institut chimique les salles qu'il avait bien voulu nous prêter, et dont il a d'ailleurs grand besoin. Nous n'avons pas encore toutes les ressources nécessaires pour mener à bien cette entreprise ; mais nous allons cependant, dès le printemps prochain, établir les fondations de l'Ecole sur un terrain

voisin de l'Institut chimique, que la ville de Nancy a gracieusement mis à notre disposition.

Dès le début de la prochaine année scolaire, M. Haller, de concert avec M. A. Guyot, inaugurera un nouveau cours de chimie tinctoriale dont la création, nous en avons le ferme espoir, sera encouragée par le Conseil municipal de Nancy. L'utilité du nouvel enseignement est justifiée par l'existence dans les régions de l'Est, de nombreuses manufactures d'impression sur tissus et de nombreuses teintureries. Or, depuis une trentaine d'années, l'industrie des matières colorantes artificielles a pris une extension considérable; elle a détrôné la préparation des colorants naturels et c'est par millions de kilogrammes qu'on les emploie aujourd'hui. C'est dans ce genre d'industrie, en particulier, que l'Allemagne avec ses légions de chimistes, est arrivée à une prospérité telle qu'elle fournit à elle seule plus des neuf dixièmes des matières colorantes artificielles employées dans le monde entier. L'enseignement qui va être créé répond donc à un réel besoin; il comprendra la préparation et l'étude des principales propriétés des colorants dérivés du goudron de houille et leurs applications. Les élèves recevront, en outre, un enseignement pratique et seront initiés aux principales opérations de la technique tinctoriale.

Nous allons enfin, bien timidement, faute de ressources suffisantes, inaugurer un cours de physique appliquée dont M. Perreau, maître de conférences, a bien voulu gracieusement se charger. Il traitera cette année des principales applications de la chaleur et surtout de l'électricité. Des cours analogues existent déjà dans plusieurs Universités françaises. A Marseille, une chaire spéciale a été créée dans ce but par la ville; ailleurs, ce sont les conseils municipaux, les conseils généraux, les chambres de commerce, les sociétés industrielles, les sociétés des amis de l'Université qui apportent à cette œuvre leur

généreux concours. Il est permis d'espérer que dans la région de l'Est nous ne ferons pas appel en vain à ces diverses assemblées. En attendant, et avec nos seules ressources, ou à peu près, nous allons inaugurer ce cours qui est appelé à un succès certain car il répond à un réel besoin. Dans ces dernières années, la science électrique a fait d'énormes progrès : soit pour produire de la force, soit pour fournir de la lumière, l'électricité pénètre partout. L'industrie électrique réclame des aides bien préparés au point de vue théorique d'abord et au point de vue pratique ensuite ; il est du devoir des Universités de répondre à son appel. Ce devoir a déjà été compris à l'étranger où l'on trouve des instituts électriques non seulement dans les Universités proprement dites, mais encore dans des villes dont l'importance est insignifiante si on la compare à celle de la ville de Nancy. Nous voulons essayer de les imiter et, si cela est possible, de rattraper le temps perdu.

Ce cours de physique appliquée sera complété par un cours de mécanique appliquée dont M. Vogt a bien voulu se charger. Il comprendra l'exposé des principes fondamentaux de la mécanique et l'étude des différents moteurs utilisés dans l'industrie.

Tels sont les principaux changements apportés à l'organisation de nos cours ; ils sont, en partie, la conséquence de la réforme de la licence ès sciences ; ils ont pour but, d'une façon plus générale, d'utiliser le mieux possible les ressources que la Faculté peut mettre à la disposition des étudiants.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, M. Blondlot, maître de conférences de physique, a été nommé professeur titulaire. En créant cette nouvelle chaire, M. le Ministre a voulu rendre hommage au savant éminent dont les beaux travaux honorent grandement notre Université ; il a répondu au vœu unanime de la

Faculté. En même temps, et à l'occasion du centenaire de l'Institut dont il est correspondant, M. Blondlot était nommé chevalier de la Légion d'honneur. Tous ses élèves et tous ses collègues ont applaudi à cette distinction si méritée.

M. de Tannenberg, maître de conférences de mathématiques, nous quitte pour aller à Toulouse. Esprit distingué, mathématicien d'une originalité et d'une valeur incontestables, excellent professeur, M. de Tannenberg emporte tous nos regrets.

Il est remplacé par M. Lacour, ancien professeur de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis. M. Lacour n'est pas un inconnu à Nancy ; il fut autrefois professeur dans notre Lycée et il y a laissé les meilleurs souvenirs. Nous avons appris sa nomination à la Faculté avec grand plaisir et je suis heureux de lui souhaiter la bienvenue.

A l'occasion de l'inauguration de l'Institut anatomique, MM. Petit et Thiéry ont été nommés officiers de l'Instruction publique, et MM. Perreau et Minguin ont été nommés officiers d'Académie.

Le nombre de nos étudiants, pendant l'année scolaire 1895-1896, a été de 222 en y comprenant 69 candidats au certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles. L'expérience de cette année a montré, une fois de plus, combien ces derniers étudiants sont mal préparés à l'enseignement qu'ils doivent recevoir. L'insuffisance de leur préparation scientifique se révèle à chaque pas et, ni leur bonne volonté, ni le dévouement de leurs maîtres ne peuvent y suppléer. Les réformes votées dans sa dernière session par le Conseil supérieur de l'instruction publique en ce qui touche l'enseignement des mathématiques au lycée, et l'examen scientifique de la première et de la deuxième partie du baccalauréat ès lettres-philosophie, apporteront sans doute une amélioration à un état de choses qui compromet le succès du nouvel enseignement.

Mais la vraie solution, le remède certain au mal que l'on est unanime à constater, c'est d'autoriser les bacheliers ès lettres-mathématiques à se préparer aux études médicales. A plusieurs reprises j'ai eu l'occasion d'exprimer ce vœu ; je ne me lasserai pas de le renouveler ; aucune raison déterminante ne peut, je crois, s'opposer à sa réalisation.

Un autre vœu que la Faculté renouvelle avec instances c'est celui qui concerne la création d'une troisième chaire de mathématiques. Il date de loin déjà, car dans un rapport de 1888, je lis que cette création est réclamée depuis longtemps. Nous n'avons jamais reçu de réponse directe à notre vœu ; mais, hélas ! l'attente toujours déçue du décret lui donnant satisfaction ne nous montrait que trop l'insuccès de nos efforts. Et cependant, si l'on passe en revue les Universités qui possèdent trois chaires de mathématiques, si l'on tient compte de la situation spéciale que nous occupons à la frontière, si l'on considère le nombre relativement considérable des élèves qui suivent le cours de cet ordre de sciences, on reconnaîtra que notre prétention n'est pas exagérée.

DOCTORAT ÈS SCIENCES

M. Hecht, docteur en médecine, préparateur de zoologie à la Faculté des sciences, a soutenu devant la Faculté des sciences de Paris une thèse ayant pour titre : *Contribution à l'étude des Nudibranches*. Il a été déclaré digne du titre de Docteur ès sciences. Nous avons été heureux d'enregistrer ce succès d'un travailleur modeste et consciencieux.

Les travaux effectués dans nos laboratoires dans le but d'obtenir le titre de Docteur ès sciences sont fort nombreux, surtout depuis une dizaine d'années ; mais, jusqu'à présent, aucun de nos élèves n'avait consenti à soutenir

sa thèse devant les professeurs de la Faculté des sciences de Nancy. Il s'était établi peu à peu une tradition fâcheuse d'après laquelle le titre de docteur ès sciences ne pouvait avoir une réelle valeur que s'il avait été conféré par la Faculté des sciences de Paris. Ce qui était vrai, peut-être, dans une certaine mesure, il y a une vingtaine d'années, ne l'est certainement plus aujourd'hui, et la meilleure preuve qu'on puisse donner à l'appui de cette assertion c'est que les professeurs de Paris acceptent, presque les yeux fermés, les thèses que nos élèves leur présentent lorsqu'elles ont reçu notre approbation. Cette sorte d'interdit dont étaient frappés, soi-disant, les docteurs ès sciences des Facultés de province n'existe donc pas réellement. Mais les idées anciennes sont tellement bien enracinées que nos étudiants craignent encore de diminuer la valeur de leur diplôme s'il ne porte pas l'étiquette parisienne.

Il s'en est trouvé un cependant, cette année, M. Guyot, qui a rompu avec les vieux errements et qui a bien voulu soumettre un excellent travail fait à l'Institut chimique, sous la direction de M. Haller, au jugement des professeurs de la Faculté des sciences de Nancy. M. Guyot est d'ailleurs un de nos meilleurs élèves ; il a fait preuve, lors de la soutenance de sa thèse, d'une érudition remarquable. C'est avec des éloges bien mérités que la Faculté l'a déclaré digne du titre de Docteur ès sciences.

Nous espérons que l'exemple de M. Guyot sera suivi.

COLLATION DES GRADES.

1^o Licence.

Pendant l'année 1895-1896, la Faculté a tenu les deux sessions réglementaires pour les trois ordres de Licence :

A. — Session de novembre 1895.

Huit candidats se sont présentés, savoir :

3	pour les sciences	mathématiques ;
4	—	physiques ;
1	—	naturelles ;

Aucun n'a été admis au grade.

B. — Session de juillet 1896.

Vingt-quatre candidats se sont présentés ; seize ont été admis au grade. Ce sont, pour les sciences mathématiques :

- MM. GUELLIN, étudiant libre (mention bien).
- SPATHARIS, étudiant libre (mention bien).
- BOULANGER, étudiant libre (mention assez bien).
- MEYER, boursier de la Faculté (mention assez bien).
- DANIS, préparateur en congé (sans mention).

Pour les sciences physiques :

- MM. BACHELIER, boursier de la Faculté (mention assez bien).
- LÉVY, étudiant libre (mention assez bien).
- RICHARD, préparateur à la Faculté (mention assez bien).
- COLLIN, étudiant libre (sans mention).
- BOUCHON, étudiant libre (sans mention).

Pour les sciences naturelles :

- MM. BOUIN, étudiant libre (mention bien).
- MIRE, boursier de la Faculté (mention bien).
- DORMOY, étudiant libre (mention assez bien).
- KISSELKOVA, étudiante libre (mention assez bien).
- DECOTTIGNIES, étudiant étranger (sans mention).
- LAVEINE, répétiteur au lycée (sans mention).

2^o Baccalauréat et certificat d'études.

252 candidats se sont présentés aux divers baccalauréats ou au certificat d'études, dont : 119 au baccalauréat (lettres-mathématiques), 58 au baccalauréat moderne (lettres-mathématiques), 15 au baccalauréat moderne (lettres-sciences), 60 au certificat d'études des sciences physiques, chimiques et naturelles.

A. — Baccalauréat classique (lettres-mathématiques).

Proportion des candidats reçus, 36 p. 100.

SESSIONS	NOMBRE DE CANDIDATS			ADMIS AVEC LA NOTE			
	Inscrits.	Ajournés.	Admis.	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.
Novembre 1895	36	19	17	»	»	3	14
Avril 1896	8	5	3	»	»	»	3
Juillet 1896	75	51	24	»	»	9	15
TOTAUX.....	119	75	44	»	»	12	32

B. — Baccalauréat moderne (lettres-mathématiques).

Proportion des candidats reçus, 53 p. 100.

SESSIONS	NOMBRE DE CANDIDATS			ADMIS AVEC LA NOTE			
	Inscrits.	Ajournés.	Admis.	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.
Novembre 1895.....	14	3	11	»	1	»	10
Avril 1896	1	»	1	»	»	»	1
Juillet 1896	43	24	19	»	1	5	13
TOTAUX.....	58	27	31	»	2	5	24

Baccalauréat moderne (lettres-sciences).

Proportion des candidats reçus, 60 p. 100.

SESSIONS	NOMBRE DE CANDIDATS			ADMIS AVEC LA NOTE			
	Inscrits.	Ajournés.	Admis.	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.
Novembre 1895.....	4	2	2	»	»	»	2
Avril 1896	4	»	4	»	»	»	4
Juillet 1896	10	4	6	»	4	»	5
TOTAUX	15	6	9	»	4	»	8

Certificat d'études des sciences physiques, chimiques et naturelles.

Proportion des candidats reçus, 58 p. 100.

SESSIONS	CANDIDATS		
	Inscrits	Ajournés	Reçus
Novembre 1895.....	5	2	3
Juillet 1896.....	55	23	32
TOTAUX	60	25	35

Diplôme de chimiste.

Le diplôme de chimiste, institué par la Faculté des sciences, a été délivré par une commission composée de professeurs de l'Institut chimique à MM. Hunolt, Simon et Vincent.

